BTS MS Maintenance des Systèmes

Option A & B: Production - Ascenseurs et élévateurs

BTS CONTRÔLÉ PAR L'ÉTAT

Formation en apprentissage

Conditions de délivrance du brevet de technicien supérieur

Arrêté du 24 janvier2022 portant définition et fixant les conditions de délivrance du brevet de technicien supérieur « Maintenance des systèmes » (option A : systèmes de production, option D : systèmes ascenseurs et élévateurs)

Règlement d'examen

EPREUVES			Candidats en apprentissage	
Nature des épreuves	Unité	Coef.	Forme	Durée
E1–Culture générale et expression	U1	3	Ponctuelle écrite	4 h
E2–Langue vivante étrangère 1: Anglais (1)	U2	2	CCF - 2 situations	
E3–Mathématiques-Physique et chimie		4		
Sous-épreuve E31 : Mathématiques	U31	2	CCF - 2 situations	
Sous-épreuve E32 : Physique et chimie	U32	2	CCF - 2 situations	
E4 – Intégration d'un bien	U4	5	Ponctuelle écrite	4 h
E5 -Activités de maintenance et organisation		9		
Sous-épreuve E51 : Maintenance corrective	U51	3	CCF	
Sous-épreuve E52 : Maintenance préventive	U52	3	CCF	
Sous-épreuve E53 : Organisation de la maintenance	U53	3	CCF	
E6 – Maintenance améliorative	U6	4	Ponctuelle orale	30 mn
EF1–Langue vivante facultative (2)	UF1		Ponctuelle orale	20 min (1)
EF2 – Engagement étudiant	UF2		CCF	

(1): + 20 min de préparation.

(2): la langue vivante choisie au titre de l'épreuve facultative est obligatoirement différente de l'anglais. Seuls, les points au-dessus de la moyenne, sont pris en compte.

Durée de validité des notes obtenues

Un candidat peut demander le bénéfice des épreuves ou sous-épreuves auxquelles il a obtenu une note égale ou supérieure à 10 sur 20. La durée de validité d'un bénéfice est de cinq ans à compter de sa date d'obtention.

Conditions d'obtention de dispenses d'unités sur demande du candidat

U1 – CULTURE GÉNÉRALE ET EXPRESSION

Dispense si le candidat est titulaire d'un BTS d'une autre spécialité, d'un DUT ou d'un diplôme national de niveau III ou supérieur, de l'unité de « Français», « Expression française» ou de « Culture générale et expression » au titre d'une autre spécialité de BTS

U2 – LANGUE VIVANTE ÉTRANGERE - ANGLAIS

Dispense si le candidat est titulaire d'un BTS d'une autre spécialité, d'un diplôme national de niveau III ou supérieur, ayant été évalués en langue vivante pour obtenir ce diplôme

U31 – MATHÉMATIQUES

dispense des titulaires d'un diplôme national scientifique ou technologique de niveau III ou supérieur, ayant été évalués en Mathématiques pour obtenir ce diplôme

U32 – PHYSIQUE CHIMIE

dispense des titulaires d'un diplôme national scientifique ou technologique de niveau III ou supérieur, ayant été évalués en physique et chimie pour obtenir ce diplôme

Blocs de compétences du BTS MS

Bloc 1 - Maintenance corrective - U5
Bloc 2 - Maintenance préventive - U6
bloc 3 - Maintenance améliorative - U7
Bloc 4 - Maintenance corrective - U8
Bloc 5 - Maintenance préventive - U9B
bloc 6, 7, 8 - Culture générale et expression, LV1 anglais, Mathématiques - U1, U2 et U3

Formation non éligible au CPF

LA CORDEILLE
EXTERNAT SAINT JOSEPH

Externat Saint Joseph - La Cordeille
2229 route de Faveyrolles - 83190 Olioules